

## Les crédits sur 30 ans sont de retour

Les prêts immobiliers sur 30 ans font leur retour. “Avec la disparition des APL accession et moins de bénéficiaires du prêt à taux zéro, les banques multiplient ces offres pour financer les achats des primo-accédants.

Pour les jeunes acheteurs, l’avantage est évident : baisser le remboursement mensuel et rentrer dans les clous des règles d’endettement, à 33% des revenus, pour les actifs modestes, qui gagnent entre 1.500 et 2.000 euros.

Il faut bien sûr disposer d’un apport personnel couvrant les frais bancaires et notariés. Mais si leur dossier est recevable place aux prêts sur 20, 25 et 30 ans .

sources : Cafpi, Empruntis

